

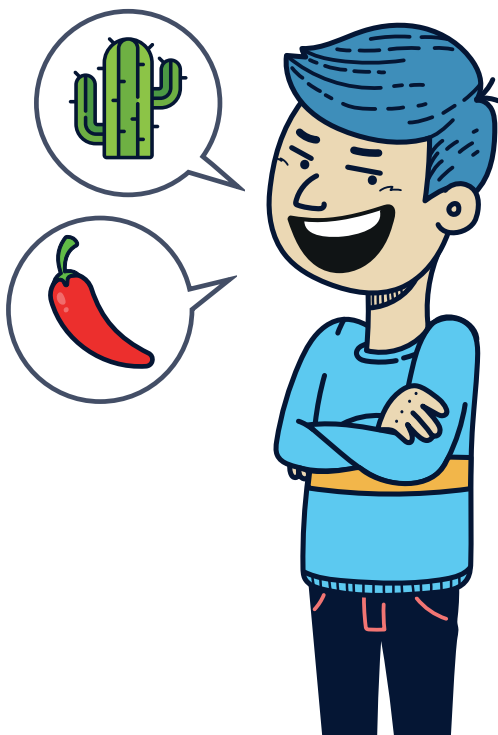
Agir avec **civilité**, pour un milieu de travail **respectueux**



La civilité, c'est quoi?

En voici quelques exemples :

- Utiliser des formules de politesse comme merci, s'il vous plaît, etc.
- Saluer les collègues
- Être de bonne humeur
- Utiliser un ton de voix respectueux
- Aider une ou un collègue
- Avoir une attitude positive
- Faire preuve de ponctualité
- Maintenir l'environnement propre et en ordre
- Montrer de l'ouverture aux autres et respecter les opinions différentes



C'est quoi, l'incivilité?

Ce sont des comportements grossiers et insensibles, contraires au code de conduite et aux valeurs du CISSS du Bas-Saint-Laurent et créant un inconfort dans le milieu de travail. Ce manque de courtoisie et de considération pour l'autre peut mener rapidement à des relations difficiles et un climat de travail négatif. Sans intervention, l'incivilité peut mener à des conflits et peut causer de l'intimidation, de la violence et parfois même du harcèlement psychologique.

En voici quelques exemples :

- Blâmer les autres pour leurs erreurs;
- Parler en mal des autres;
- Dissimuler des informations;
- Faire des remarques désobligeantes sur une personne;
- Éviter ou ignorer l'autre;
- Faire preuve de grossièreté et de froideur lors de la communication (orale et écrite);
- Discrediter le travail de quelqu'un en public;
- Surveiller constamment l'autre hors du cadre normal de travail;
- Interrompre une personne quand elle parle.

2 choix

s'offrent à vous devant
une situation d'harcèlement ou d'incivilité

Choisir la culpabilisation ou la recherche de coupables

- **Envers soi-même** : en considérant qu'on ne mérite pas le respect ou qu'on l'a bien cherché
- **Envers les autres** : que c'est la faute de notre éducation, de l'organisation, des ressources humaines, du patron, de l'autre, etc.



Une seule garantie :
rien ne changera!



Choisir la responsabilisation ou la recherche de solutions

- Qu'est-ce qui m'appartient?
- Qu'est-ce qui appartient à l'autre?
- Je choisis d'agir!
- À quel moment intervenir?
- Auprès de qui?
- Comment?

Un seul but devrait être visé :
**cesser ou faire cesser
le comportement inapproprié**

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec  
 

Pour accéder à tous les outils
disponibles concernant la civilité
et la prévention du harcèlement et
de la violence au travail, consultez
l'intranet :

Section Soutien et prévention >
Civilité et harcèlement ou violence

